

Berne, le 17 septembre 2009

**Communiqué aux
médias**

Pour un renforcement de la cohésion sociale

L'apport des jeunes, des seniors et des migrants à une société solidaire a été au cœur de la 7^e conférence nationale de la Croix-Rouge suisse (CRS), qui s'est tenue le 17 septembre 2009 à Berne.

Le débat sociopolitique de ces dernières années est empreint de méfiance. Dans ce climat de suspicion, des individus et groupes vulnérables sont de plus en plus menacés d'exclusion. De même, la solidarité intergénérationnelle est mise à rude épreuve. Les participants à la conférence nationale se sont interrogés sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer les jeunes, les seniors, les migrants et les personnes en souffrance psychique et sur la contribution possible de ces publics à la cohésion sociale.

Du fait des mutations démographiques, les relations entre les générations revêtent une actualité particulière. Il a été souligné que la solidarité entre jeunes et vieux ne relevait pas de l'évidence. Il s'agit donc de la thématiser et de la promouvoir, par exemple à travers des projets intergénérationnels. Le bénévolat, autre cause défendue par la CRS, constitue à cet égard un cadre privilégié de partage entre personnes d'âges différents.

Afin de faire tomber les préjugés qui s'exercent à l'encontre des malades psychiques – une composante de la population particulièrement vulnérable –, des stratégies ciblées de lutte contre la stigmatisation s'imposent. Des experts issus de la recherche et de la pratique ont convenu de l'opportunité de placer le principe d'empowerment au centre de toute démarche intégratrice en faveur de ces personnes.

Une participation accrue des jeunes a aussi été revendiquée. En la matière, des efforts particuliers doivent être déployés en direction des jeunes les plus défavorisés, notamment ceux issus de familles migrantes ou à faibles revenus.

La CRS intervient en faveur des personnes vulnérables pour leur assurer un accès équitable aux ressources de la société, soit directement à travers des prestations soit indirectement en dotant les professionnels et institutions de compétences spécifiques.

Informations complémentaires :

*Heinz Heer, responsable Communication, département Santé et intégration,
heinz.heer@redcross.ch, tél. 031 960 75 28 / 079 689 69 00
www.redcross.ch*